



**PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 05 JUILLET 2022**

Le cinq juillet deux mille vingt-deux à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de Liancourt Saint Pierre, se sont réunis à la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

Étaient présents : Sylvain LE CHATTON, Jérôme LEROY, Angélique HRYNIUKA, Virginie HERVOUET, Nathalie AUROUX, Alexandre CHAPELON, Martine LEREBOURG, Vanessa YHUEL, Vincent COUTEAU, Axel INGWILLER.

Étaient absents : Christophe BLACQUE, Patrick LEBAILLIF, Laurent LAROCHE, Fabienne MAHÉ

Pouvoirs : Fabienne MAHÉ a donné pouvoir à Sylvain LE CHATTON
Laurent LAROCHE a donné pouvoir à Virginie HERVOUET

Virginie HERVOUET a été nommée secrétaire.

La séance est ouverte à 20 h 14 sous la présidence de M. Sylvain LE CHATTON, Maire, qui annonce l'ordre du jour.

- Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 11 mai 2022.
- Mise à jour du périmètre City-Stade et demande de subvention auprès de l'Agence Nationale du Sport (**délibération**).

Débat sans délibération / Informations diverses

- Présentation du projet de nouvelle classe par l'Architecte Mme JEANDIN

Approbation du procès-verbal du 11 mai 2022 : approuvé

- Mise à jour du périmètre City-Stade et demande de subvention auprès de l'Agence Nationale du Sport (délibération 2022-34).

VU la mise à jour du périmètre du City-Stade, il convient de modifier la délibération n° 2022-17 du 1^{er} avril 2022, afin de fixer les nouveaux montants des travaux.

CONSIDÉRANT que la commune est éligible à ce programme ;

Le Maire indique que l'Agence Nationale du Sport (ANS) déploie un Programme des Équipements sportifs de Proximité. Annoncé par le Président de la République le 14 octobre 2021, ce programme vise à accompagner le développement de 5 000 terrains de sport d'ici 2024 grâce à une enveloppe de 200 millions d'euros sur la période 2022-2024.

À destination des collectivités et des associations à vocation sportive en territoires carencés, ce plan participe à la correction des inégalités sociales et territoriales. Il est destiné à financer la création d'équipements sportifs de proximité, la requalification de locaux ou d'équipements existants, l'acquisition d'équipements mobiles, la couverture et/ou l'éclairage d'équipements sportifs de proximité non couverts et/ou non éclairés.

La commune souhaite donc bénéficier de ce dispositif pour le projet suivant : création d'un City-Stade

Les travaux sont estimés à 290 172 HT

Ainsi, le plan de financement s'établit comme suit :

- Département : 87 051 €
- ANS : 145 086 €
- Autofinancement : 58 035 €

En conséquence, il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir autoriser Monsieur Le Maire à solliciter auprès de l'Agence Nationale du Sport l'attribution d'une subvention.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

- *ADOPTE la demande de subvention relative à cette opération et son plan de financement*
- *SOLLICITE une subvention de l'Agence Nationale du Sport au titre du programme précédemment mentionné,*
- *AUTORISE Le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de cette délibération*
- *SE PRONONCE comme suit : unanimité par 12 voix POUR.*

Débat sans délibération / Informations diverses

- ✓ Présentation du projet de nouvelle classe par l'Architecte Mme JEANDIN à la suite d'une demande effectuée par Sylvain LE CHATTON.

Elle a présenté à son projet. Une visite a été faite sur place au niveau du jardin derrière la classe de Mme MOREIRA, pour se rendre compte des volumes.

A la suite de cette visite, le Conseil a fait part de quelques modifications concernant l'accès pour le passage, la luminosité par rapport à la classe et le volume qui lui était trop petit par rapport au nombre d'élève.

Le Conseil a demandé une mise à jour du projet avec une tarification en tenant compte également des mesures réelles et avec l'intervention d'un géomètre pour l'étude de sol.

Le Conseil a demandé à Mme JEANDIN, une étude pour la création d'un préau au niveau de l'ancienne boucherie.

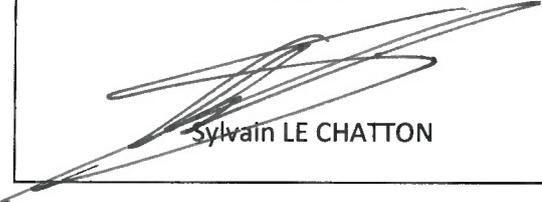
Le Conseil est dans l'attente du nouveau projet de Mme JEANDIN.

- ✓ Garage : toujours en attente.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion du Conseil est levée à 22 h 46.

Liste des délibérations :

City-Stade : mise à jour du périmètre et de demande de subvention auprès de l'ANS - ***(délibération n°2022-34).***

<p>Le Maire</p>  <p>Sylvain LE CHATTON</p>	<p>Le secrétaire de séance</p>  <p>Virginie HERVOUET</p>
---	--